

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

## AMENDEMENT

N° II-CF1176

présenté par

M. Naillet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, Mme Pires Beaune,  
Mme Battistel, M. Hajjar, M. Potier et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre  
de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:**

**Mission « Cohésion des territoires »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.